



ARGUMENTAIRE DE VENTE FORMULE AVANT DEPART

FORMULES ET GARANTIES	AVANT DEPART	
N° de contrat Individuel	N°1001	
N° de contrat Groupe	N°2001	
Annulation pour motif médical Extension Epidémie/Pandémie	jusqu'à 8 000 € / personne 35 000 € / évènement	Franchise 30 € / personne
Annulation pour les autres causes dénommées		
Annulation pour défaillance de la compagnie aérienne	jusqu'à 2 500 € / personne 11 000 € / évènement	

TARIFS		
N° de contrat Individuel : 1001		N° de contrat Groupe : 2001
Taris net TTC / personne		2.00 % net TTC du montant du séjour (Prime minimum de 4.00 €)
0 € à 400 €	13.00 €	
401 € à 600 €	19.00 €	
601 € à 1200 €	24.00 €	
1201 € à 2 000 €	32.00 €	
2 001 € à 4 000 €	47.00 €	
4 001 € à 8 000 €	89.00 €	
8 001 € à 15 000 €	155.00 €	
15 001 € à 50 000 €	3.70 %	
Réduction 4 à 9 pers : - 20%		

POINTS FORTS DE CHAQUE GARANTIE

Annulation de voyage Causes dénommées	<ul style="list-style-type: none"> • Votre licenciement économique ou celui de votre conjoint • Dommages graves à votre véhicule • Votre convocation à un examen de rattrapage universitaire • Vol dans les locaux privés (Résidence principale et secondaire) • L'obtention d'un emploi salarié ou d'un stage rémunéré, • Le vol, dans les 30 jours précédant votre départ, de vos papiers d'identité • La suppression ou la modification de la date de vos congés payés par votre employeur • Etc.
Annulation de voyage Défaillance de la compagnie aérienne	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de faillite de la compagnie aérienne : cessation d'activité de la compagnie régulière, low cost ou charter • En cas de grève sans préavis du personnel de la compagnie

Notre centre de relation client dédié

à votre écoute du lundi au vendredi de 09h à 17h
Sans interruption

05 32 09 50 12 - unat@assurinco.com

Un site dédié pour souscrire & déclarer un sinistre :

<https://ffvoile.assurinco.com/>